

Interview de M. Kuéku-Banka Johnson, Directeur Général du CETEF



« Nous étions l'année dernière autour de 285 000 visiteurs et nous espérons que la barre de 300 000 sera atteinte cette année »

P 3



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



Affaire d'escroquerie de l'Emirati DES AVOCATS LEADERS DE PARTIS POLITIQUES POUR MIEUX POLITISER UNE AFFAIRE DE DROIT COMMUN

P 2

Dix-sept mois après le geste de solidarité de Faure GNASSINGBE



**DES
JAPONNAIS
S'EN
SOUVIENNENT
ET S'ENGAGENT
DE FAIRE LA
PROMOTION DU
TOGO DANS
L'EMPIRE DU
SOLEIL LEVANT**

P 2

- **Dialogue de rattrapage sollicité par l'opposition** P 2
L'ANC PIEGE SES ALLIES DU CST ET D'ARC EN CIEL
- **Pour non paiement du droit de passage** P 5
UNE BAGARRE ECLATE ENTRE USAGERS ET UN GROUPE DE JEUNES SUR LA ROUTE D'ADAKPAME
- **Volontariat national** P 5
LE PROVONAT DEVIENDRA L'AGENCE NATIONAL DE VOLONTARIAT AU TOGO
- **Le Civisme Aujourd'hui** P 5
METTONS FIN À LA VENTE DES PRODUITS PÉRIMÉS



TR 088 du 09 nov. 2012



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Affaire d'escroquerie de l'Emirati DES AVOCATS LEADERS DE PARTIS POLITIQUES POUR MIEUX POLITISER UNE AFFAIRE DE DROIT COMMUN



Vendredi 2 Octobre dernier, les avocats du ministre Pascal BODJONA étaient face à la presse pour dénoncer les vices de procédure qui ont émaillé l'interpellation puis l'inculpation depuis un plus d'un mois de l'ancien ministre de l'Administration Territoriale embarqué par son cousin de village, M. AGBA Bertin, dans une rocambolesque affaire d'escroquerie à la nigérienne. Dans leurs déclarations respectives, ces avocats qui pour la plupart sont des leaders des partis politiques de l'opposition ont conclu qu' « en l'état actuel de l'évolution du dossier, il faut retenir que le cas Bodjona met éloquemment en évidence une réelle instrumentalisation de la justice à des fins indiscutablement politiques. ». Selon ces avocats qui déclarent n'avoir pas accès au dossier alors que pour la plupart ils représentent également le sieur Agba Bertin contre lequel la même plainte court, « il est désormais clair qu'il s'agit bel et bien d'un procès politique maladroitement initié contre Pascal BODJONA à qui l'on reprocherait des supposés vellétés politiques. La justice serait dès lors l'instrument indiqué pour abattre le concurrent politique potentiel que constitue Pascal BODJONA »

Pour le collège des avocats, il ne faut plus chercher loin. Mieux, cette sortie confirme que ces avocats aux casquettes politiques ne maîtrisent pas le dossier ou peut-être adroitement, ne peuvent pas le

défendre. Lui donner un visage politique, leur épargne sans doute les difficultés de la pratique du métier d'avocat pour les mettre beaucoup plus à l'aise dans l'univers qui est le leur, la politique avec toutes les facilités de manipulations de l'opinion que celle-ci offre.

Au sein de ce collège d'avocats qui évite les faits et le fonds du dossier pour ne s'occuper que de la seule procédure, on retrouve Me APEVON Dodji, Président national du CAR, Me ABI Tchessa, Président national du PSR, Me Isabelle AMEGANVI et Me Georges LAWSON de l'ANC, Me AJAVON Zeus dont les ambitions politiques ne sont pas à cacher depuis son départ de la CPP et sa participation aux législatives de 2007 (auquel il a été un candidat malheureux). Les mêmes avocats, à une exception près, avaient qualifié de vide le dossier de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat qui impliquait le demi-frère du Chef de l'Etat. Lors du procès leurs prestations ont montré à suffisance une préjudiciable impréparation du procès, ce qui n'a pas servi leurs clients qui se sont vus pour la plupart condamnés. Malgré le rattrapage à travers les marches dans les rues sous le couvert des droits de l'homme, les avocats leaders politiques ont montré leur limite. Le ministre Pascal BODJONA devrait tirer conseil de cette ligne de défense trop facilement prise par ses conseils.

Patrick NIMA

Dix-sept mois après le geste de solidarité de Faure GNASSINGBE DES JAPONNAIS S'EN SOUVIENNENT ET S'ENGAGENT DE FAIRE LA PROMOTION DU TOGO DANS L'EMPIRE DU SOLEIL LEVANT

En juin 2011, le Président Faure GNASSINGBE était en visite officielle au Japon. Entre autres rendez-vous dédiés à la consolidation des relations de coopération multiformes entre le Togo et l'Empire du Soleil Levant, le Chef de l'Etat togolais a rendu visite à la ville japonaise de Sendai, l'une des localités durement frappées par le tsunami de mars 2011. A Saitama, ville située à une centaine de kilomètres de Tokyo, dans laquelle étaient installés les sinistrés, le Chef de l'Etat a offert un chèque à la Croix Rouge locale en signe de compassion et de solidarité. D'autres matériaux comme le teck avaient également été offerts par le Président togolais pour la fabrication des bancs, des jouets et des T shirts blancs portant d'éloquents messages de compassion. A l'époque, certains togolais avaient critiqué de toutes leurs forces ce geste présidentiel, estimant qu'un président d'un pays pauvre comme le nôtre ne pouvait s'offrir ce luxe (quoique purement symbolique) de faire un don à des populations d'un



pays réputé riche.

Seulement depuis le dimanche dernier, le Togo a rebondi dans les cœurs des japonais, soit plus de dix sept mois après le geste de solidarité présidentiel. En signe de reconnaissance, un groupe de volontaires japonais s'est formé pour s'engager désormais dans la promotion du Togo dans cette partie

du monde. Le lancement officiel de ce mouvement a été fait au cours d'une cérémonie dans la ville de Sendai en présence du Chargé d'Affaire de l'Ambassade du Togo au Japon M. Steve BODJONA. Un bienfait n'est jamais perdu, dit l'adage africain et les japonais nous le prouvent encore aujourd'hui.

La Rédaction

Dialogue de rattrapage sollicité par l'opposition L'ANC PIEGE SES ALLIES DU CST ET D'ARC EN CIEL



Mardi 6 Novembre dernier, l'Alliance Nationale pour le Changement, a opéré une sortie que plusieurs observateurs ont trouvé inopportune, mais qui a permis de révéler qu'elle ne prendra pas part au dialogue de rattrapage en cours de négociation entre l'opposition qui marche et le pouvoir qui avance. Patrick LAWSON, 1er Vice Président de l'ANC n'a pas caché son malaise de voir et la Coalition Arc en certains partis du CST comme OBUTS Ciel monter leur disposition à aller à ce dialogue ou à le réclamer. Et c'est dans des termes qui traduisent la rupture que l'ANC s'en prend à ces partis et responsables qui prennent des décisions sans la consulter. Après avoir réaffirmé que son parti n'ira à aucun dialogue s'il n'y a pas satisfaction des préalables (à savoir le retour des neuf députés démissionnaires de l'UFC, la mise en œuvre des rapports de la CNDH et de la CVJR, ..), Patrick LAWSON a dénoncé l'environnement malsain dans lequel évolue le CST et ses alliés d'Arc En Ciel, le manque de méthode, la différence des objectifs des différentes composantes et les rivalités internes qui date de Mathusalem.

Mais après ce déballage, le Vice Président de l'ANC a mis un bémol qui s'assimile fort à un piège sans fait lorsqu'il indique que les partis du CST qui le souhaitent peuvent y prendre part, mais qu'ils resteraient toujours ensemble dans le collectif. La stratégie qui feint de montrer un désintérêt à ce dialogue que les composantes du CST et de

la Coalition Arc En Ciel eux même réclament, ne trompe personne, en tous cas, pas dans ces deux regroupements où les leaders savent que l'ANC revient avec la stratégie de l'UFC, qui a toujours laissé les autres obtenir les meilleures conditions pour en profiter après, tout en restant immaculé et exempt de reproche en cas d'échec. Tous les alliés du CST et d'Arc En Ciel savent que plus que n'importe quel parti politique dans l'opposition, l'ANC est très attentive à l'amélioration du cadre électoral devant conduire aux prochaines législatives et locales.

La stratégie est bien connue et est en passe d'être la survivance et le seul héritage que s'approprient désormais les leaders de l'ANC, dignes fils spirituels de Gilchrist Olymio au temps de sa splendeur politique durablement taillée dans le radicalisme, le refus de tous et la diabolisation des autres qu'on s'arrange pour faire passer aux yeux des électeurs de l'opposition comme des alliés du pouvoir ou des opposants fébriles, naïfs et incapables de tenir le langage de fermeté face au pouvoir. Le radicalisme étant l'opium de ceux qui veulent l'alternance par tous les moyens, l'ANC a bien huilé son piège contre ses alliés du CST et de la Coalition Arc En Ciel. Cette stratégie, à ne point en douter, a eu ses effets à tous les rendez-vous électoraux auxquels l'UFC d'antan a participé et ce jusqu'en mai 2010, lorsque face à la réalité de la vie publique désormais caractérisée par l'enracinement progressive des pratiques démocratiques et les besoins de l'apaisement, le leader « charismatique de l'opposition » a du faire appel au bon sens de la real politik pour accepter que le pays se pacifie et que le développement soit une affaire de tous, quelque soient leurs bords politiques. Depuis donc « la paix de brave » dont la signature a permis pour la première fois à l'UFC de prendre part à la gestion du pays, la famille politique du vieux leaders a connu des vagues de soubresauts pour conduire finalement à la division de sa base avec désormais la naissance de l'ANC sur fond de rivalité entre Gilchrist Olymio et ses anciens lieutenants et hommes de mains. Aujourd'hui et à la vieille d'une si importante échéance électorale, l'ANC tend à nouveau le piège au reste de l'opposition, une stratégie qui risque de dissuader les demandeurs du dialogue de rattrapage.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus
d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

Interview de M. Kuéku-Banka Johnson, Directeur Général du CETEF

« Nous étions l'année dernière autour de 285 000 visiteurs et nous espérons que la barre de 300 000 sera atteinte cette année »



Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) va connaître à partir du 23 novembre prochain, une affluence des grands jours à la faveur de la 10e édition de la Foire Internationale de Lomé prévue du 23 novembre au 10 décembre 2012. L'organisation de cet événement se poursuit avec l'enregistrement des exposants nationaux et ceux des autres pays participants. Pour en savoir plus sur la préparation et les particularités de cette 10e édition, TOGORÉVEIL est allé à la rencontre de M. Kuéku-Banka Johnson, directeur du (CETEF) et Président du comité d'organisation de la 10e Foire Internationale de Lomé. Voici l'intégralité de l'entretien.

TogoRéveil: *Bonjour M. Kuéku-Banka Johnson!*

Kuéku-Banka Johnson: Bonjour!

TogoRéveil: *Vous êtes le Directeur du Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé, où en êtes-vous avec les préparatifs de la prochaine Foire Internationale de Lomé qui s'ouvre le 23 Novembre prochain?*

Kuéku-Banka Johnson: Les préparatifs vont bon train et suivant notre chronogramme. Après la communication sur l'événement au Togo et à l'extérieur, nous abordons cette semaine la phase des travaux de rénovation du site pour pouvoir accueillir les exposants et les visiteurs.

TogoRéveil: *Vous avez démarré les inscriptions il y a quelques mois. Est-ce qu'il y a une affluence au niveau des exposants à quelques jours de l'ouverture de la Foire?*

Kuéku-Banka Johnson: Au niveau de la Foire Internationale de Lomé beaucoup d'exposants et d'opérateurs économiques se sont fidélisés. Aussi faut-il noter cette année comme au cours des années précédentes que nous sommes en train d'enregistrer beaucoup de nouveaux exposants qui nous viennent de partout en particulier nos frères de la diaspora avec des partenaires de leurs pays de résidence.

TogoRéveil: *Combien de visiteurs et d'exposants attendez-vous cette année et combien de pays seront présents à cette 10e FIL?*

Kuéku-Banka Johnson: Pour la Foire Internationale de Lomé de l'année passée, nous tournons déjà autour de 600 exposants. Déjà, c'est un grand effort, et pourquoi pas dépasser cela cette année et voire 700 et pourquoi pas aller jusqu'à 800 exposants. En matière de visite, nous étions l'année dernière autour de 285000 visiteurs et nous espérons que la barre de 300 000 sera atteinte cette année. Beaucoup de pays nous ont confirmé leurs participations. Les délégations officielles encadrées, soit par leurs centres de promotion des exportations, soit par les chambres de commerce nous viendront du Benin, du Ghana, du Mali, du Congo Kinshasa, du Burkina-Faso du Cameroun et de la République Centrafricaine. D'autres groupes d'exposants viendront de la Syrie, de la Suède, du Pakistan du Liban, de la Belgique, de l'Iran, de la France et du Brésil. Nous sommes toujours en pourparlers avec d'autres pays comme la Tunisie, le Congo Brazzaville, pour que leur participation soit effective. Pratiquement pour cette année, les exposants à la Foire de Lomé viendront d'une vingtaine de pays.

TogoRéveil: *Vous-avez habituez les exposants et les visiteurs avec des touches particulières dans l'organisation de chaque année. Quelle sera la particularité de cette année?*

Kuéku-Banka Johnson: L'édition de cette année va connaître de grandes innovations. Mais l'innovation majeure reste les séances B to B. Par les rencontres B to B, la Foire Internationale de Lomé veut permettre aux entreprises participantes d'être en contact direct avec d'autres entreprises pour discuter affaires. Durant une demi-journée, les opérateurs économiques qui y seront inscrits iront discuter dans une grande salle sur leurs produits et services, leurs disponibilités, les conditions de transactions et les formes de partenariat à mettre en place entre eux afin de maximiser leur présence à la foire. La participation aux séances B to B permettront le rapprochement des partenaires financiers et commerciaux, la rencontre de nouveaux partenaires d'affaires étrangers, selon leurs besoins, la signature des contrats d'affaires, la mise en place des contrats de représentation ou de distribution. Comme innovation, il faut noter qu'il y aura aussi de nouveaux salons qui

sont ; le Salon des Perles et Bijoux et le Salon International de la Mode et de l'Esthétique qui verront la présence des grands noms de la mode.

TogoRéveil: *Une diminution des taxations douanières a été annoncée. Quand est-il réellement?*

Kuéku-Banka Johnson: Pour permettre à tous les exposants une participation fructueuse à la 10ème Foire Internationale de Lomé, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé en collaboration avec celui de l'Economie et des Finances a pris des dispositions pour que les taxations douanières soient révisées pour les participants.

Les produits non originaires des zones UEMOA et CEDEAO supporteront un taux forfaitaire de 28% en douane au lieu de 52% en vigueur sur le territoire douanier. Les produits originaires non agréés de l'UEMOA accompagnés du certificat de produits originaires non agréés seront exonérés de 5% du taux forfaitaire de 28%, le taux retenu est alors de 23% ; les produits originaires agréés et ceux de l'artisanat traditionnel de l'UEMOA et de la CEDEAO seront exonérés du droit de douane et de la redevance statistique, ils supporteront donc un taux de 7% avec une inspection obligatoire.

TogoRéveil: *Du côté de la sécurité des exposants et des visiteurs pendant la 10e Foire Internationale de Lomé, quelles sont les dispositions qui sont prises par le Comité d'Organisation et CETEF?*

Kuéku-Banka Johnson: La sécurité des exposants sera renforcée à l'intérieur comme à la sortie par les agents de sécurité d'Etat et des

agences privées. Nous réitérons l'ensemble des mesures prises l'année dernière pour ce qui concerne l'heure d'entrée des véhicules et camions transportant les marchandises pour approvisionner les stands. Le stationnement des véhicules à l'intérieur de la Foire sera strictement réglementé. Nous allons aussi essayer de décongestionner le trop plein de visiteurs que nous avons les week-ends en n'autorisant la visite des élèves que les Lundi, Mardi, Mercredi et jeudi. Et comme toujours nous disposons d'une infirmerie avec une équipe qualifiée qui intervient au moment opportun.

TogoRéveil: *Monsieur le Directeur, la Foire démarre exactement dans 14 jours. Avez-vous un message particulier à l'endroit des exposants retardataires et du public togolais?*

Kuéku-Banka Johnson: Pour les exposants, nous disons que tant que nous disposons des espaces inoccupées, les inscriptions continuent mais pour nous faciliter la tâche nous leur demandons de vite s'inscrire pour que nous puissions débiter la phase des opérations d'accueil telles que la construction des stands. Et nous invitons également les visiteurs qu'ils soient des professionnels, surtout des professionnels qui prennent part à ces rendez-vous de « be to be » que nous organisons cette année et les autres à visiter la Foire pour que nous puissions encore revivre toute cette joie qui anime la ville de Lomé à la veillée des fêtes de fin d'année.

TogoRéveil: *Merci monsieur le Directeur*

Kuéku-Banka Johnson: Merci

Propos recueillis par La Rédaction

CABINET DE PHYSIOTHERAPIE

« Baume de Galaad »

Massage – Kinésithérapie – Physiothérapie – Ergonomie

M. AWUMEY K.S Jérôme
Diplômé de l'Université de Tunis II
Ancien Stagiaire de l'Hôpital Cantonal
Universitaire de Genève – H.U.G

SPECIALISTES

TRAUMATOLOGIE: entorse (foulure), luxation, fracture

NEUROLOGIE: maladie des nerfs, paralysies (hémiplégié)

RHUMATOLOGIE: arthroses – rhumatismes (douleurs cou, dos, genoux)

UOLOGIE: fuite des urines après accouchement et prostate opérée

GYNECOLOGIE: rééducation du périnée, du ventre et des prolapsus

PNEUMOLOGIE: Problèmes de respiration et déformation du thorax

ERGONOMIE: Adaptation du poste de travail et du lit pour éviter douleurs et rhumatisme

735, rue 225 TOTSI B.P. 80254 Lomé/

Contact : + 228 (22 50 14 84 / Cel. 99 47 93 51)

Modernisation de la justice et souci des Droits de l'Homme APRES LA PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES DE LA CNDH, LE NOUVEAU CODE PÉNAL BIENTÔT EN VIGUEUR



Le conseil des ministres réuni le mercredi 07 novembre a examiné en avant projet de décret le texte portant nouveau code pénal au Togo. Ce texte qui sera bientôt envoyé par devant l'Assemblée Nationale pour son adoption viendra remplacer l'ancien qui est désuet et dont les dispositions ne s'adaptent plus aux réalités du droit actuel. En exemple, le Togo a aboli la peine capitale depuis 2009 mais depuis ce temps le code pénal en vigueur actuellement contient toujours des dispositions de peines de mort. Le nouveau texte élaboré et qui sera sous peu devant le législateur comporte de nombreuses innovations qui feront de lui un meilleur instrument juridique. Il a pris en compte la quasi-totalité des recommandations des partenaires du Togo en matière des Droits de l'Homme. Au centre de ces

recommandations, celle portant sur la torture. Et c'est expressément que ce nouveau code pénal redéfinit la torture selon les normes internationales, l'incrimine et la punit. Ce texte innove également en ce sens qu'il prévoit des dispositions contre la discrimination, les mutilations génitales et les violentes des droits des enfants. En plus, depuis l'existence de ce code pénal en 1980, le Togo a signé de nombreuses conventions juridiques qu'il fallait inclure dans un nouveau texte fondateur de la justice. Il permet également d'intégrer certaines innovations du Droit OHADA qui est un droit communautaire.

Le nouveau code pénal vient ainsi renforcer les efforts de modernisation de la justice entreprise depuis des années. C'est d'ailleurs dans ce sens et pour renforcer les institutions de contrôle de la bonne exécution des décisions judiciaires que 15 des 17 membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ont prêté serment le lundi dernier devant l'Assemblée Nationale. C'est donc à pas lents mais rassurant que le Togo avance vers plus de justice et de respect des Droits Humains.

Paul Katassoli

Développement du secteur touristique du Togo BIENTÔT LA CLASSIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

Le Togo regorge d'un grand nombre d'établissements hôteliers qui accueillent des visiteurs tant nationaux qu'internationaux. De Lomé jusqu'à Cinkassé des hôtels et autres lieux de repos abondent, ce qui peut être considéré comme une bonne chose pour le développement touristique du pays. L'existence de ces établissements hôteliers palie au manque d'infrastructures devant accueillir les passagers et les touristes qui viennent et vont à la découverte du Togo et de son tréfonds. Mais alors, se pose un problème quant à la concordance entre la qualité des services offerts aux clients et les prix pratiqués par les tenants des hôtels, de restaurants et de bars. Ce qui a emmené le gouvernement à penser à l'homologation et à la classification des établissements hôteliers et des agences de voyages du Togo.

Il a été donné de constater que chaque responsable d'hôtel, d'auberge, de restaurants et de bar au Togo fixe le prix qui lui plaît en fonction des objectifs qu'il poursuit. Une situation qui s'apparente à de l'anarchie dans le secteur touristique togolais. C'est ce à quoi le gouvernement a décidé de mettre fin. Pour se faire, une Commission interministérielle a été mise en place au Conseil des Ministres pour homologuer les hôtels et les Agences de voyages. La Commission placée sous la supervision du ministère du tourisme a démarré sa mission le 07 novembre dernier avec le lancement officiel de la Classification des Etablissements hôteliers. Une mission qui va consister pour la commission interministérielle d'assainir le secteur touristique en faisant un contrôle par rapport à la qualité des services offerts et de parvenir à doter les hôtels d'une véritable capacité afin de mieux accueillir les visiteurs.

Cette homologation des hôtels, auberges, les restaurants, bars, etc. va suivre trois (3) types de normes à savoir des normes physiques qui prennent en compte la construction de l'hôtel, le site sur lequel l'établissement est construit ; des normes quantitatives liées à la quantité des différents matériels (chambres, lits, draps, etc.) pour une bonne prestation et enfin des normes qualitatives qui concernent la sécurité des clients et de leurs biens, la qualification des employés notamment. C'est après ce



contrôle que la Commission va établir une classification claire des établissements hôteliers, des restaurants et bars du Togo et on saura désormais si les différents établissements hôteliers, les bars et les restaurants que nous visitons sont d'une, deux, trois, quatre ou cinq étoiles. « La classification des établissements hôteliers et des agences de voyages va permettre d'arriver à un service plus intéressant et plus honorable. Il faut que les prix soient conformes aux services offerts et à la catégorie des hôtels et des restaurants », a déclaré le Ministre Christophe Tchao du tourisme.

Après l'inspection de ces différents lieux, il sera signifié aux responsables, les problèmes à régler pour que tel hôtel ou restaurant soit classé dans telle ou telle catégorie selon M. Anaté Sourou, le Directeur du Développement touristique et membre de la Commission. Un temps sera donné aux établissements hôteliers non conformes pour se régulariser. Au quel cas, ils seront fermés par le gouvernement. Pour la circonstance, une simulation de contrôle et d'homologation a été faite à l'Hôtel M'Rode et au Restaurant Beluga.

Didier ASSOGBA



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (C.E.E.T) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Mardi 13 novembre 2012 :

08h 00 à 12h 00 : Quartier Adakpamé : Zone de la Gendarmerie, Marché, Eglises Catholique et Evangélique, Centre de Santé, Lycée du Port et leurs environs.

Mercredi 14 novembre 2012 :

09h 00 à 14h 00 : Vakpossito, Vessomé, 4ème Zone, Téléssou, EPP Hironnelle et Amadahomé.

Jeudi 15 novembre 2012 :

08h 00 15h 00 : Toute la ville de Tsévié, La Douane, Togotélécom, Marché, Eglise Catholique, Ecole Centrale, Lycée, Hôpital, Préfecture et leurs environs.

08h 00 à 14h 30 : Locaux de l'ancienne Direction des Transports Routiers, Atlantique Banque, ECOBANK et leurs environs. Avenues du 24 janvier, de Calais et de la Nouvelle Marche. Rues Weli, des Chemins de Fer et des Plantains.

Samedi 17 novembre 2012 :

08h à 14h 00 : CNTT et ses environs.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

Le Bureau du Cénacle fait peau neuve KODZO ADZEODA VONDOLY RECONDUIT POUR UN MANDAT DE 4 ANS



C'est le 27 octobre que les membres de l'Association de la Nouvelle Génération des Poètes Togolais (Cénacle) étaient réunis en Assemblée Générale ordinaire à Lomé. L'Assemblée Générale tenue au sein des Editions Continents à Lomé avait pour but le renouvellement du bureau exécutif de l'association dont le mandat est arrivé à terme. Aux termes des travaux de l'AG, un nouveau bureau de sept membres a été élu pour les quatre prochaines années. Il est toujours présidé par le journaliste-écrivain Kodzo Adzewoda Vondoly.

L'Assemblée ordinaire du Cénacle est intervenue dans le cadre réglementaire des textes régissant l'association. En effet selon le règlement intérieur du Cénacle, au bout de quatre années d'exercice, le bureau doit présenter sa démission pour permettre aux membres d'élire un nouveau bureau par vote secret. Le bureau partant qui a pris fonction en 2008 a tout simplement suivi les prescriptions du règlement intérieur en présentant sa démission. C'est ainsi qu'un nouveau bureau a été élu le 27 octobre dernier avec quelques amendements apportés aux textes statutaires. Et c'est sans doute que le Président sortant Kodzo Adzewoda Vondoly, a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans.

Les congressistes ont jugé le bilan de Vondoly positif. L'homme a réussi quand même à donner une autre image à la poésie au Togo depuis quatre (4) ans qu'il a initié le Cénacle pour la promotion des jeunes poètes. On peut retenir au bout de quatre (4) ans qu'il a réussi à organiser les quatre (4) éditions de la Journée mondiale de la poésie au Togo depuis 2009, les ateliers d'écriture, les manifestations endommagées aux poètes disparus, tant du Togo que d'ailleurs dont Paul Gamado Akakpo-Typammen 2009, Paul Ahyi en 2010, Ephrem Dorkenoo en mai 2010 et mars 2011 et Léopold Sédar Senghor en décembre 2011. On note également la publication des œuvres poétiques et romanesques par une dizaine des membres du Cénacle. Le nouveau bureau sera présenté officiellement dans le courant du mois de novembre 2012. Il faut dire que le Cénacle compte œuvrer pour la promotion de la poésie au Togo.

Dias MISSOKO

Pour non paiement du droit de passage UNE BAGARRE ECLATE ENTRE USAGERS ET UN GROUPE DE JEUNES SUR LA ROUTE D'ADAKPAME

L'aspect de dégradation avancée de certaines de nos rues donne du travail à beaucoup de nos jeunes qui en ont fait une sorte de système D pour se remplir les poches. Quelques fois cette activité vire à du rançonnement et même de la pure arnaque. C'est ce qui a été à l'origine d'une violente bagarre entre des usagers de la route non bitumée qui se prolonge devant l'église catholique d'Adakpamé et les jeunes de la localité. En effet, depuis les dernières pluies qui ont arrosé la ville de Lomé, cette route est impraticable à cause de l'eau qui y stagne en grande quantité. C'est donc des esprits ingénieux qui ont entrepris de mettre un peu de terre pour aménager un passage aux motocyclistes et aux conducteurs de véhicule. Là où le bât blesse, c'est qu'ils choisissent les endroits où il existe déjà un passage au lieu de s'attaquer à forts adversaires. Tout compte fait il faut leur reconnaître le mérite d'avoir initié une action citoyenne. Cependant, pour le seul travail, ils passent des journées entières au même endroit et conditionnent le passage par le versement d'une participation volontaire en argent. De son caractère volontaire, cette contribution est passée obligatoire à

tel point que dans la soirée du mardi 06 novembre dernier, ils ont bloqué le passage à une vingtaine de motocyclistes et conducteurs de taxi pendant une vingtaine de minutes. Ceux-ci, excédés par ces comportements qui sont légion à Lomé, ont refusé de payer le droit de passage et tenté, pour certains d'entre eux, de forcer le passage. Cela a dégénéré en une bagarre générale et à des échanges de mots désobligeants et de coups de poings. Cette cacophonie a profité à la longue fil d'attente et tous ont pu emprunter le passage réservé. Il est vrai que l'action que ces jeunes ont initiée est louable mais la contribution en ce genre de circonstances ne doit pas être obligatoire. En plus pour une opération de salut publique de quelques heures, ils bloquent le passage pendant des journées consécutives, transformant ces endroits en de véritables postes de contrôle. Ceci fini par exaspérer les usagers qui au tout début félicitent ce genre d'actions et contribuent volontairement. C'est le lieu de rappeler que chacun, à son niveau, peut influencer sur le processus de développement de notre pays mais il doit le faire de manière volontaire et désintéresser.

Pablo ZOUBE

Le Civisme Aujourd'hui

METTONS FIN À LA VENTE DES PRODUITS PÉRIMÉS

Nous approchons inexorablement la fin d'année, une période où toutes sortes de produits sont versées sur le marché. Ces produits qui ne sont pas vendus à leur prix normal sont pour la plupart des produits périmés et dont on livre à la population sous forme de liquidation. On entend par produits périmés, des articles qui sont en général ceux dont la période de consommation est dépassée. Perçus comme des produits toxiques, ces produits devraient être retirés des étales et jetés à la poubelle parce que nuisibles pour la santé publique. Une fois que leur durée de validité est dépassée, ils ne sont plus normalement autorisés à être commercialisés et consommés. Mais certains commerçants, préoccupés par la recherche effrénée de l'argent versent ces produits pendant les périodes de fête et surtout vers la fin d'année sur le marché à vil prix.

Malgré que la loi soit claire sur l'interdiction de la consommation des produits ayant déjà dépassés leur date limite de consommation, il est fréquent de constater que certaines boutiques, magasins et supermarchés n'arrivent pas à s'en débarrasser. Plus encore, c'est une source illégale de profit pour eux au détriment du bien-être de leurs clients et de la population en général. Le mode opératoire de ces magasins, boutiques et super marchés est toute simple. Ils mélangent tout simplement les produits périmés à des produits en cours de validité pour tromper la vigilance des consommateurs. D'autres vont jusqu'à changer les étiquettes pour les remplacer par des étiquettes de substitution les emballages. Loin d'être une stratégie de recherche de l'argent, ces ruses et comportements inciviques sont le propre de certains commerçants véreux qui n'ont d'yeux que



pour le gain facile.

Nous sommes déjà dans la période de fin d'année et il appartient aux associations de défenses de droits de l'homme et des droits des consommateurs d'être vigilant pour couper l'herbe sous le pied aux commerçants qui seront tentés de déployer cette stratégie suicidaire pour la santé publique. Du côté des populations, il y a lieu de rejeter les produits à vil prix qui commencent par abonder sur les marchés et dont les origines sont douteuses. La consommation des produits déjà périmés a des conséquences fâcheuses à l'instar de certaines maladies comme la listériose. Il revient en fin de compte aux commerçants togolais de prendre conscience du tort qu'ils causent à leurs concitoyens et de cesser de tuer à petit feu leurs compatriotes. Vendre des produits périmés est un acte répréhensible et il faut y mettre un terme.

La Rédaction

Volontariat national LE PROVONAT DEVIENDRA L'AGENCE NATIONAL DE VOLONTARIAT AU TOGO (ANVT)

Des représentants de l'administration publique, des structures d'accueil des volontaires, des agences du système des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers, s'étaient réunis mercredi dernier au cours d'un atelier pour valider un rapport visant la mutation du Programme de Promotion de Volontariat National au Togo (PROVONAT) en Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT).

Cet atelier de validation a connu la présence effective de Mme Khardiata Lo Ndiaye, représentante résidente du PNUD au Togo et du Directeur de cabinet du Ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes M. Yawotsé Vovor qui a d'ailleurs ouvert les travaux. Selon lui, la création et l'opérationnalisation de l'ANVT constitue l'une des mesures stratégiques envisagées pour répondre à la problématique d'amélioration de l'employabilité des jeunes. Ce rapport de 56 pages soumis à validation a été élaboré sur la base des expériences et acquis du PROVONAT en comparaison avec



les dispositifs similaires qui existent dans la sous-région et en France. Au cours de cet atelier, les participants ont échangé, discuté et participé à l'amélioration du contenu du rapport soumis à leur appréciation et ont en suite élaboré une feuille de route de mise en place de l'ANVT. Relancé et mis en œuvre par le Ministère de Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'emploi des jeunes, avec l'appui financier et technique du PNUD, le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) et France Volontaires, le PROVONAT a pour

objectif de mobiliser et valoriser socialement les ressources humaines disponibles dans notre pays en passant par la promotion et la valorisation de l'engagement volontaire des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi dans des actions visant l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Ce programme a déjà mobilisé 2000 volontaires nationaux en quatre vagues et 500 autres seront mobilisés avant la fin de cette année.

London KAWANA (stagiaire)



23 Nov.
10 Déc.
2012

10^{ème}

Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



CETEF - LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS
ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

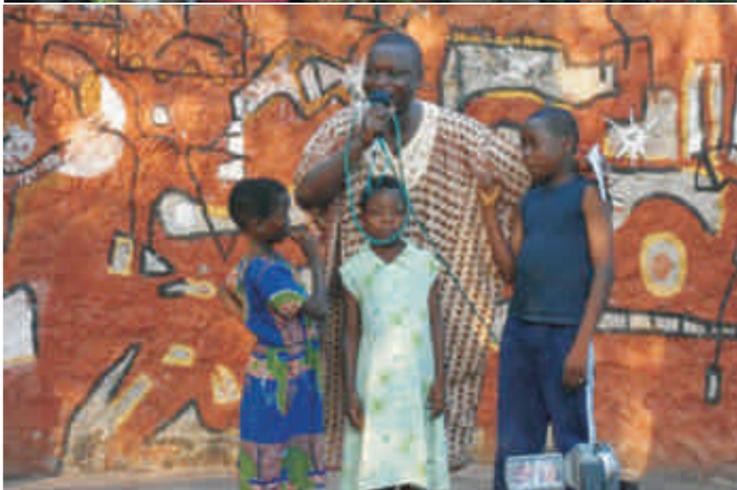
B.P.: 10056 Lome - TOGO
Tél.: (228) 22 35 07 27 / 22 30 30 40 - Fax (228) 22 30 17 54
E-mail : ceteflome@cetef.tg - Site web : www.cetef.tg

Festival International pour l'Enfance et la Jeunesse LES JEUNES SCOLAIRES INITIÉS AUX METIERS DE L'ART

Au cours du mois de décembre, la préfecture de l'Avé abritera le festival scolaire pour l'enfance et la jeunesse qui réunira neuf écoles dont six du Togo, deux du Bénin et une de la Côte d'Ivoire. C'est une initiative de la Compagnie Adokpo dont le village culturel est basé à Assahoun depuis 2009. La réalisation de ce projet offrira aux participants un cadre de réflexion et d'expression sous diverses formes artistiques sur la thématique : « Education de la jeune fille en milieu rural pour un développement durable ». C'est également une manière pour les promoteurs de ce projet de sensibiliser sur l'importance de la jeune fille et le rôle qui est le sien dans le processus de développement d'une nation.

Au total c'est une vingtaine de spectacles allant des représentations aux restitutions qui vont meubler le mois de décembre dans la préfecture de l'Avé. A cela s'ajoutent les formations initiées avec l'aide de l'Atelier d'Art et de l'Atelier de Musique en collaboration avec artistes et compagnies professionnelles.

La Rédaction



CAN 2013

LE TOGO DÉMARRE SES PRÉPARATIFS FACE AU MAROC CE 14 NOVEMBRE



Toutes les équipes qualifiées pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2013 connaissent désormais leurs adversaires de la phase de groupe. C'est à l'issue du tirage au sort effectué le 24 octobre dernier à Durban en Afrique du Sud où les 16 équipes qualifiées ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes. Pour cette 29e édition de la CAN, le Togo est logé dans la poule D aux côtés de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie et de l'Algérie. Dans les rangs des Eperviers, on compte sur une bonne préparation pour que l'objectif d'une qualification pour le second tour soit atteint malgré le niveau un peu élevé du groupe.

Le Togo débute donc sa préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Après le tirage au sort qui leur attribue deux équipes maghrébines que sont la Tunisie et l'Algérie, les Eperviers se doivent d'étudier à nouveau l'état d'esprit des équipes de cette zone de l'Afrique et de se préparer en conséquence. Pour se faire, les journées FIFA du mois de Novembre sont mises à profit pour affronter le Maroc. Un match international amical va alors se dérouler le 14 novembre prochain à Casablanca au Maroc. C'est un match amical qui vient remplacer un autre annoncé en fin de semaine dernière entre le Togo et le Niger sur le site de la FIFA. Le Togo voudrait mettre toutes les chances de son côté pour faire une bonne prestation à la CAN sud africaine du 19 janvier au 10 février. Le Maroc qui se trouve dans le groupe A, en compagnie de l'Afrique

du Sud, du Cap Vert et de l'Angola est un bon sparring partner pour le Togo qui doit atteindre un certain niveau de jeu avant d'affronter les ogres du football africain.

En dehors du match amical contre le Maroc le 14 novembre prochain, il revient aux responsables de la Fédération Togolaise de Football et au gouvernement de s'entendre sur l'essentiel pour assurer une bonne préparation aux joueurs. Il faut d'ors et déjà régler la question des primes de participation et celles de matchs et bannir l'impréparation et l'improvisation. La CAN 2013, c'est demain et il faut que le Togo se lève tôt. C'est à ce seul prix que les Eperviers peuvent passer le premier tour pour écrire une nouvelle page de la sélection togolaise dans les annales de la CAN.

Voici la liste des 23 joueurs convoqués pour le match contre le Maroc :

Gardiens : AGASSA Kossi (France / REIMS) TCHAGOUNI Baba (France/DIJON) ; ATSU Mawugbe (Togo/MARANATHA).

Défenseurs : NIBOMBE Daré (Belgique) ; OURO AKORIKO Sadate (Afrique du Sud/ FREE STATE STARS); GAFFAR Mamah (Moldavie/ DACIA FC); AKAKPO Serge (Slovaquie/ ZILANA FC) ; MANGO Sénah (France/ MARSEILLE) ; BOSSOU Vincent (Vietnam/ FC SAIGON) ; DONOU Kokou (Togo/ MARANATHA) ; DJENE Dakonam (Cameroun/ COTON SPORT).

Milieux : AMEWOU Komlan (France/ NIMES) ; ROMAO Alaixys (France/LORIENT) ; SALIFOU Moustapha () ; WOME Dove (Afrique du Sud/FREE STATE STARS) ; SEGBEFIA Kossi Prince (France/ AUXERRE) ; AMETPE Kodjo (Togo/ MARANATHA) ; AYITE Floyd (France/ REIMS) ; DAMESSI Kalen (France/ LILLE) ; MANI Sapol (Algérie / CA BATNA) ;

Attaquants : ADEBAYOR Sheyi (Angleterre/TOTTENHAM) ; AYITE Jonathan (France/BREST); BOUKARI Razak (Angleterre /WOLVERHAMPTON); Gilles SUNU (France / L O R I E N T) ; T h o m a s D O S S E V I (Schonbouri/THAÏLANDE); Placca FESSOU (Togo/AGAZA) Didier ASSOGBA

« Le dimanche de la mer » UNE CELEBRATION PEU CONNUE DE LA POPULATION TOGOLAISE

La célébration de la Toussaint le premier novembre dernier, a fait place à une célébration peu connue du public Togolais. Il s'agit en effet du « dimanche de la mer ». Célébré au Togo, chaque premier dimanche du mois de Novembre, cette fête est dédiée aux marins et à tous ceux qui tirent leur pain quotidien du travail de la mer. La célébration de cette journée est une occasion pour la société en général, les familles et proches des marins de leur rendre un hommage pour leur travail et sacrifice que bon nombre de personnes ne sont pas en mesure de faire. Cette année, cette journée a été marquée par une messe œcuménique qui s'est déroulée en la chapelle Stella Maris à Lomé. Organisée par le Comité du Bien-être des Gens de la Mer du Togo, cette fête a été suivie d'un dépôt de gerbe en mémoire à tous les marins du monde ayant perdu leur vie dans l'exercice de leurs fonctions. A entendre le Pasteur Sowu Henry Elom, de l'Eglise évangélique presbytérienne du Togo, et Directeur du Foyer des marins, les marins sont considérés comme des marginaux de par la vie qu'ils mènent. Ceux qui travaillent sur terre pensent que ce sont des gens aux mœurs légères alors que c'est de fausses intentions. Pour mieux les comprendre, il faut tenir compte de leurs conditions de travail car ils sont loin de leurs familles et au cours de leurs traversées, ils frisent parfois la mort. Il est vraiment important donc qu'une journée au cours de laquelle les gens apprennent à les connaître leur soit dédiée.

Pour l'heure, contrairement à la Toussaint généralement fêtée et respectée par les fidèles catholiques, le dimanche de la Mer se cherche encore et finira par se faire connaître au fil du temps pour le fait que la mer draine aujourd'hui une main d'œuvre assez importante.

London KAWANA (stagiaire)

FAÏCHA Pressing
Lavage à Sec Express



Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)

2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ *Qualité des services*
- ❖ *Excellent rapport qualité/prix*
- ❖ *Collecte et livraison à domicile*



Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing la sensation de la propreté



PROMO INTERNET

HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012

FORFAIT INTERNET

à partir de

14 150*

pour 256Kb/s

F CFA
TTC/mois

INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24



AUTRES FORFAITS HELIM FIXE*

- Débit 512 Kb/s à partir de 21 712 FCFA TTC/mois
- Débit 1Mb/s à partir de 41 400 FCFA TTC/mois
- Débit 2Mb/s à partir de 79 580 FCFA TTC/mois

* Selon votre engagement

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg